

Luxembourg, le 25 janvier 2016

**Concerne : Assemblée Générale ordinaire de la SLP & séance d'information sur la
« psychothérapie »**

Madame, Monsieur,
Cher(e) collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la prochaine Assemblée Générale de la Société Luxembourgeoise de Psychologie (SLP), qui se tiendra le **mardi 8 mars 2016, à 19h00 au Centre Sociétaire au Cents (167, rue de Trèves, L-2630 Luxembourg)**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Allocution du Président
2. Rapport d'activités de l'année 2015
3. Rapport financier au 31 décembre 2015
4. Décharge du rapport financier par les réviseurs de caisse
5. Présentation du nouvel annuaire des psychologues et psychothérapeutes
6. Adaptation de la cotisation annuelle pour l'année 2017
7. Divers

Séance d'information relative à Loi sur la psychothérapie (à partir de 20h00)

L'Assemblée Générale ordinaire sera suivie d'une séance d'information sur l'état d'avancement de l'application de la Loi sur la psychothérapie au Luxembourg. Les représentants du conseil d'administration de la SLP, du groupe de travail « psychothérapie » et du conseil scientifique seront à votre disposition pour présenter les travaux et répondre aux questions de l'assemblée.

Le conseil d'administration

!!! Le Conseil d'Administration invite les membres de la SLP voulant être reconnu en tant que psychothérapeute de remplir et d'envoyer au ministère de la santé leur dossier d'agrément, téléchargeable sur le site de la SLP sous le lien : <http://www.slp.lu/wp-content/uploads/Reglement-grand-ducal-du-31-juillet-2015-procedure-dautorisation-psychotherapeute.pdf>

Membre officiel de la Fédération Européenne des Associations de Psychologues - EFPA



Siège social
Centre sociétaire Cents (Salle 114)
167, rue de Trèves
L-2630 Luxembourg

Adresse postale
B.P. 1787
L-1017 Luxembourg

www.slp.lu
CCP : IBAN LU97 1111 0536 7837 0000
RC : F4769